

ÉDITION SPÉCIALE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



JEAN-YVES PACHOD, MAIRE

ÉDITO

Chères Courchevelloises, chers Courchevellois,

Aménager Courchevel, c'est préparer l'avenir sans perdre de vue le quotidien.

Ce numéro d'automne expose les réalisations livrées cet été, les chantiers en cours et tous les projets qui franchissent les nombreux relais administratifs. Dans nos villages, voiries et réseaux sont rénovés ou en cours de rénovation pour répondre aux besoins de demain.

Nous préparons les investissements des tremplins du Praz et de l'Éclipse pour les Jeux Alpes 2030, avec une volonté de laisser un héritage, et nous poursuivons également les démarches réglementaires et les discussions avec nos partenaires pour la réalisation de l'ascenseur valléen Bozel-Saint-Bon-Courchevel Village, essentiel pour décarboner les derniers kilomètres de la montée de la station.

Enfin, notre politique du logement permanent et saisonnier demeure une priorité du mandat, en progressant étape par étape. En cette période automnale, sachons rester attentif(ve) à l'autre, tout en préparant sereinement une nouvelle saison d'hiver.

**Le maire de Courchevel,
Jean-Yves Pachod**



Sommaire

Le territoire en action	2-3
Le logement, point d'étape.....	4
Premières esquisses du pôle santé et des façades du Forum	5
Ascenseur valléen.....	6
Tremplins olympiques.....	7
Tribunes d'expression.....	7
Calendrier des événements, animations et état civil.....	8

Le territoire en action

Parce qu'un territoire vivant est un territoire qui évolue, cette édition d'automne propose un point d'étape sur les projets et opérations qui transforment Courchevel. Après les élections, l'équipe municipale a engagé la mise en œuvre des grands axes du mandat, avec une ambition commune : poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitant(e)s tout en préparant l'avenir de la station. Cette carte présente les principales réalisations engagées sur l'ensemble du territoire, terminées, en cours et à venir. Grands équipements, travaux de proximité, aménagements paysagers ou valorisation de notre patrimoine : autant d'actions qui contribuent à un territoire plus fonctionnel, attractif et durable.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

Ce projet de microcentrale, porté par **GEG (Gaz Électricité de Grenoble)**, est à l'étude sur les torrents des Gravelles et de Montgellaz. Il vise à valoriser leur débit et leur dénivelé pour produire de l'électricité. D'une puissance installée de 3,8 mégawatts (MW), la centrale pourrait produire environ 13 gigawattheures (GWh) par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 2 500 foyers. Une réunion publique s'est tenue le 7 septembre à l'Alpinium et l'enquête publique s'est achevée le 14 septembre. Le projet poursuit désormais son instruction au vu des contributions déposées.

LIVRAISON
2031

ASCENSEUR VALLÉEN

Voir page 6.

LIVRAISON
2029

BUDGET
50 M€ HT

FERME DE PRALONG

Le permis de construire portant sur la réhabilitation des logements et des halles et du point de vente sera déposé cet automne. Les travaux sont prévus au printemps prochain*.

LIVRAISON
HIVER 2027* ou 2028

BUDGET
2 M€ TTC

*sous réserve de l'obtention du permis de construire modificatif nécessaire.

NOUVEAU PARCOURS D'ORIENTATION

Depuis cet été, le site de la Rosière accueille un nouveau parcours ludique d'orientation pour les familles *Les secrets de la cabane du lac*. À l'aide d'une carte, petit(e)s et grand(e)s partent à la recherche de balises et résolvent des énigmes, jusqu'à découvrir une mystérieuse cabane. Accessible aux enfants de 3 à 10 ans. Environ 1 h 30. Les livrets de jeu, disponibles en français et en anglais, sont à retirer au point info de la Rosière ou dans les bureaux d'accueil de Courchevel Tourisme (en saison).

LIVRAISON
AOÛT 2026

BUDGET
60 000 € TTC

PÔLE SANTÉ ET FAÇADES DU FORUM

Voir page 5.

LIVRAISON
Septembre 2028
ou mai 2029

BUDGET
23,5 M€ TTC

TREMPAINS

Voir page 7.

LIVRAISON
2029

BUDGET
36 M€ TTC

SOLUTIONS HYDRO-ÉCONOMES

Dans tout le territoire

La commune a équipé 30 bâtiments communaux de dispositifs hydro-économiques de nouvelle génération afin de réduire sa consommation d'eau sans compromettre le confort des usager(ère)s. Douches et robinets sont équipés de régulateurs de débit adaptés, garantissant un débit constant, quelles que soient les variations de pression. Plus de 60 compteurs permettront de suivre les consommations et d'établir un premier bilan à l'automne 2026, avant une évaluation complète au printemps 2027. Les particuliers peuvent également s'équiper de dispositifs similaires et réaliser, selon les usages, plusieurs dizaines de mètres cubes d'économies d'eau par an.

LIVRAISON
2026

BUDGET
40 000 € TTC pour
1074 dispositifs
installés

GARE ROUTIÈRE

La future gare routière de Courchevel 1850, rue des Tovets, sera conçue pour accueillir simultanément 5 grands bus de 13 mètres et 2 navettes de 8,50 mètres. L'avant-projet présenté prévoit notamment des abris voyageur(euse)s d'une capacité de 60 à 100 usager(ère)s. Les études se poursuivent.

LIVRAISON
AUTOMNE 2027*

BUDGET
1,7 M€ TTC

*sous réserve de l'obtention des autorisations foncières

SENTIER DES SECRETS OUBLIÉS

Les travaux de ce projet, porté par **la Communauté de communes Val Vanoise**, ont débuté. Ce nouvel itinéraire thématique mettra en valeur les paysages, l'histoire et le patrimoine de la vallée grâce à des haltes et des points d'intérêt répartis sur l'ensemble du parcours. À Courchevel, plusieurs sites seront valorisés, tels que la chapelle et le four à pain du Fontanil, la chapelle Sainte-Catherine au Grand Carrey, les ruines de la Closettaz, ainsi que plusieurs éléments patrimoniaux de La Perrière, l'église Saint-Jean-Baptiste, son cimetière et les vestiges de la ligne Maginot.

Travaux subventionnés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Infos : [www.valvanoise.fr/rubrique](http://www.valvanoise.fr/rubrique_Amenagement_du_territoire) Aménagement du territoire

LIVRAISON
PRINTEMPS 2027

BUDGET
184 800 € TTC

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Ce projet est prévu dans le bâtiment Barma, à Courchevel La Tania. L'étude de faisabilité du projet est achevée. Le montant total de l'opération (coûts travaux et études) est évalué à 689 112 € TTC. Le démarrage des études de maîtrise d'œuvre est prévue en octobre 2026. Le calendrier du projet est conditionné par la finalisation du chantier de la résidence Barma.

LIVRAISON
FIN 2027

BUDGET
689 112 € TTC

BORNES IRVE*

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques se poursuit sur 8 sites identifiés par la commune : Champétel, Le Buisson, La Perrière, Le Fontanil, Saint-Bon, La Novaz, Le Freney et La Jairaz. Les travaux de création des infrastructures électriques d'alimentation des sites étaient réalisés à 70 % en juillet.

LIVRAISON
2027

Le contrat de délégation de service public permettra au candidat privé d'investir dans le déploiement et l'exploitation des bornes.

*IRVE : infrastructure de recharge pour véhicules électriques

TRAVAUX DE PROXIMITÉ

FINALISÉS

- **Front de neige de Courchevel 1850** : amélioration des cheminements et des abords, création d'un terrain de pétanque et engazonnement.
- **Entretien et nettoyage d'une quinzaine de bachals**. À Villarnard plus particulièrement, l'abri du lavoir a été restauré et remis en état.
- **Barbecue de la Rosière** : entretien et rénovation de la structure en pierre et en béton.
- **Nouvelles toilettes sèches à lombricompostage** installées au plan du Vah.

- **Cheminement entre la piscine et le centre de Courchevel La Tania** : amélioration de son accessibilité. **67 444 € TTC**
- **À La Perrière**, le service des Espaces verts a procédé au **défrichage des merlons de protection du village de Saint-Jean** contre les chutes de pierre, afin de faciliter leur inspection et de préserver leur structure.
- **Bâtiment K120 à Courchevel Le Praz** : ajout d'équipements de cuisson dans la cuisine.

EN COURS ET À VENIR

- **Travaux de la RD98** (par le Département de la Savoie) : soutènement et sécurisation de la route entre Courchevel La Tania et Courchevel Le Praz. Livraison fin octobre 2026.
- **Golf** : un projet de dallage en pierre est prévu. Le projet représente un investissement de **88 000 € TTC** et sera inscrit au budget 2027.
- **Places de parking aux Chavonnes** : neuf nouvelles places de stationnement seront

créées route de la Dolire. Coût de l'opération : environ **300 000 € TTC**. Courant 2027.

- **Réseaux de Villarnard** : chantier d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité. Mi-juin à mi-novembre 2026 pour le secteur ouest, fin avril à mi-novembre 2027 pour le secteur est. **Budget : 2,1 M€ TTC.**
- **Consolidation des fondations de l'église de La Perrière** en cours. **420 000 € TTC.** Le haut de l'édifice et la couverture seront rénovés ensuite.

Les dates prévisionnelles des travaux, ainsi que les budgets présentés sont susceptibles d'évoluer.

Le logement, point d'étape sur les projets

Permettre de vivre à Courchevel à l'année et répondre aux besoins en logements permanents et saisonniers : c'est l'une des priorités de la nouvelle équipe municipale. Plusieurs projets sont en cours d'étude ou de réalisation.

PROJETS À COURT TERME

La Perrière

- **Secteur de la place d'Armes** : le projet prévoit la création de **80 logements sociaux** destinés à la location permanente ou saisonnière. Le secteur est intégré aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU de l'ancienne commune de La Perrière, approuvées en février 2026.
- **Ancienne école de Champétel** : réhabilitation afin de créer **plusieurs logements permanents**, ainsi que **deux logements adaptés aux séniors**. L'étude de faisabilité est en cours.

Saint-Bon

- Une étude est en cours, **impasse du Riondet**, pour permettre la création de **logements** en accession à la propriété, destinés aux habitant(e)s permanent(e)s.
- Dix logements destinés aux saisonnier(ère)s sont acquis par la collectivité dans le projet immobilier

du **Lac Bleu**. La livraison est prévue au second trimestre 2029.

Courchevel Le Praz

- **Ancienne bibliothèque** : transformée en deux logements pour les saisonnier(ère)s communaux(ales). Les travaux débuteront cet automne, pour une livraison prévue au premier trimestre 2027.

Courchevel Village

- **Le logement attenant à la fromagerie** sera réhabilité. Les travaux débuteront au printemps 2027, pour une livraison en fin d'année.

Courchevel 1850

- L'OPAC de la Savoie va réaménager l'intérieur de plusieurs appartements pour augmenter le nombre de lits et étudier un projet de surélévation du bâtiment de **l'Antarès** permettant de créer 36 logements saisonniers supplémentaires. Les travaux débuteront en avril 2027.
- **Rue des Lugeurs** : création de treize nouveaux logements saisonniers pour la commune.

PROJETS À MOYEN TERME

Saint-Bon

- Le projet de création de logements en location ou en accession à la propriété **aux Allobroges** se poursuit. Les études ont été réactivées par la commune.

Courchevel Le Praz

- Un projet **dans la zone ouest** du village prévoit un lotissement associant **cinq chalets individuels** mitoyens, quatre petits bâtiments collectifs comprenant au total **36 appartements** et un parking. Des négociations foncières sont en cours avec les propriétaires.

PROJETS À PLUS LONG TERME

Courchevel Le Praz

- Un projet sur le **parking du Pont** à la sortie de Courchevel Le Praz prévoit la création de **dix logements**. Une étude de faisabilité est en cours de réalisation ainsi qu'une modification du PLU, afin de permettre la mise en œuvre du projet.

Courchevel Village

- Un projet à l'étude au-dessus du **parking de l'Aquamotion** prévoit la réalisation de logements saisonniers et de logements permanents. Une étude de faisabilité a été réalisée et une modification du PLU est en cours. Le nombre de places du parking de l'Aquamotion restera inchangé.



PERSPECTIVE REPRÉSENTANT LA NOUVELLE FAÇADE DU FORUM, ©INEX-A

Premières esquisses pour le pôle santé et les façades du Forum : un équipement qui évolue avec Courchevel

Construit et inauguré en 1990, à l'aube des Jeux olympiques d'Albertville 1992, le Forum fait partie du paysage de Courchevel 1850. Pensé à l'époque comme un équipement structurant qui profite à tous les publics, il s'apprête aujourd'hui à connaître une nouvelle transformation majeure.

Plus de trente ans après sa construction, **le Forum va changer de visage**. Et le calendrier offre un joli clin d'œil à son histoire : si le planning actuel est respecté, les nouvelles façades et le futur pôle de santé seront livrés en **2028, soit deux ans avant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030**, faisant écho à l'histoire du bâtiment.

En ce qui concerne les façades du Forum, l'objectif est de rénover et de moderniser cet équipement emblématique, avec une architecture plus contemporaine et lumineuse, tout en travaillant autour de la structure existante. Le projet englobe une réflexion sur les accès, les cheminements et les espaces extérieurs autour du bâtiment.

L'opération du pôle santé répond avant tout à des besoins actuels : **améliorer l'offre de santé, moderniser un bâtiment vieillissant et requalifier un secteur central de Courchevel 1850**, en cohérence avec le plan de mandat.

Désormais entré dans sa phase opérationnelle après l'attribution du concours, le futur pôle de santé développera environ **2680 m² de surface utile** et accueillera les diverses professions de santé réparties sur différents niveaux : cabinet médical au niveau rez-de-piste, espaces consacrés aux kinésithérapeutes et aux infirmières au rez-de-chaussée, et cabinet dentaire au premier étage. Un parking de 32 places est également prévu en sous-sol.

La commune souhaite créer des surfaces importantes et évolutives pour envisager l'accueil de nouvelles professions dans le futur, voire proposer des permanences de spécialistes. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité et aux cheminements autour du futur équipement.

Cette transformation du secteur s'inscrit dans une réflexion plus large. Après la construction du pôle de santé et le déplacement de la gare routière, une **requalification de l'espace public situé sous la Croisette** devra permettre d'améliorer les liaisons piétonnes, notamment entre la gare d'arrivée de la télécabine du Praz et la Croisette.

LES CHIFFRES CLÉS

2 680 m²

Surface utile du futur pôle de santé

10,5 M€ TTC

Pôle santé et 32 places de parking en sous-sol

6,3 M€ TTC

Façades du Forum et passerelle

16,8 M€ TTC

Total des travaux

23,5 M€ TTC

Montant total prévisionnel des opérations : travaux, études et dépenses diverses (maîtrise d'œuvre, contrôles réglementaires, etc.)

RÉTROPLANNING

• **OCTOBRE 2026**
Permis de construire

• **HIVER 2026-2027**
Consultation des entreprises

• **MAI 2027**
Début prévisionnel des travaux

• **SEPTEMBRE 2028-PRINTEMPS 2029**
Livraison prévisionnelle

LOGEMENT SOCIAL : LES DÉMARCHES À CONNAÎTRE

Qui peut demander un logement social ?

Pour déposer une demande, il faut notamment :

- Vivre à l'année à Courchevel ;
- Respecter les plafonds de ressources qui sont fixés chaque année par l'État.

La demande doit être déposée sur le site national consacré au logement social : **www.demande-logement-social.gouv.fr**.

Il faut ensuite la renouveler chaque année tant qu'aucun logement n'a été attribué. À défaut, le dossier est automatiquement et définitivement radié de la plateforme.

Quel est le rôle de la commune ?

La commune ne procède pas elle-même à l'attribution des logements sociaux. Lorsqu'un logement pour lequel elle dispose d'un droit de regard se libère, le bailleur social en informe le CCAS, qui peut alors proposer trois candidatures. La décision finale d'attribution revient au bailleur social uniquement, en sa qualité de propriétaire du logement. Il est donc important que les personnes à la recherche d'un logement se fassent connaître auprès du CCAS.

Pourquoi la commune n'est-elle pas informée de tous les logements disponibles ?

Tous les logements sociaux ne relèvent pas du même contingent. Lorsqu'un logement se libère, la possibilité de proposer des candidat(e)s dépend notamment du réservataire auquel le logement est rattaché. Les principaux lots sont ceux :

- du bailleur, propriétaire du logement ;
- de l'État, notamment pour les publics prioritaires ;
- des collectivités, dont la commune, lorsqu'elle bénéficie de

droits de réservation, par exemple en contrepartie de la mise à disposition d'un terrain ou d'une garantie ;

- d'Action Logement, pour les salariés des entreprises éligibles. Les candidat(e)s concerné(e)s doivent s'inscrire sur la plateforme AL'in (al-in.fr).

Que se passe-t-il si un logement du contingent communal se libère ?

Lorsque la commune est sollicitée pour un logement relevant de son contingent, trois candidat(e)s doivent être proposé(e)s au bailleur, sous réserve qu'ils/elles remplissent les conditions d'attribution et que leur dossier soit à jour.

Le bailleur étudie ensuite les candidatures et prend la décision d'attribution. Le respect des conditions d'éligibilité, la situation du(de la) demandeur(se) et l'adéquation entre le logement et la composition du foyer sont notamment pris en compte.

À savoir

- Le délai d'attente varie, entre autres, selon le type de logement recherché, la composition du foyer et la situation du/de la demandeur(euse) (entre 12 mois et 18 mois d'attente).
- Les logements sociaux ne sont pas tous soumis aux mêmes plafonds de ressources : ceux-ci peuvent varier selon le type de logement et son financement.

Plus d'infos

- **CCAS : 04 79 08 48 85**
- **www.mairie-courchevel.com, rubrique « Services et infos pratiques »/logement**
- **www.demande-logement-social.gouv.fr**

Ascenseur valléen : où en est-on ?

L'ascenseur valléen doit permettre de relier Bozel à Courchevel Village avec une gare intermédiaire à Saint-Bon. Au-delà de son utilisation dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, cet équipement, véritable aménagement du territoire, est destiné à favoriser l'usage des mobilités douces à l'échelle locale.

Le projet prévoit **trois gares**, ainsi qu'une passerelle à Bozel permettant de relier le futur parking public couvert de **550 places** à la gare de départ de la télécabine au hameau des Moulins. La remontée mécanique serait équipée de **54 cabines de 10 places**, pour une capacité de transport de **2 000 personnes par heure**.

UN PROJET QUI POURSUIT SON PARCOURS ADMINISTRATIF

Cet été, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a rendu son avis sur le projet d'ascenseur valléen et sur celui du village olympique de Bozel. Cet avis, consultatif, demande notamment **d'approfondir certains éléments concernant les besoins à long terme, les risques de mouvements de terrain, la gestion des déblais ou encore l'étude d'impact**.

Ces demandes de compléments s'inscrivent dans le processus réglementaire qui accompagne aujourd'hui la réalisation d'une infrastructure de cette ampleur. Les études réalisées en amont doivent désormais être complétées par les bureaux spécialisés afin d'apporter les réponses nécessaires avant l'ouverture des enquêtes publiques.

En parallèle, **la procédure de déclaration d'utilité publique doit se poursuivre jusqu'en 2028**. Le dossier est en cours d'instruction par les services de la préfecture. L'enquête publique devrait avoir lieu à la fin de l'été 2027. Cette démarche s'accompagne d'une mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme, en particulier pour permettre le tracé en forêt et la construction du parking à Saint-Bon.

De plus, un dossier de demande d'autorisation de défrichement ainsi qu'un dossier de dérogation « espèces protégées » devront être déposés afin d'encadrer les mesures de compensation et les travaux. Ces procédures permettront notamment la replantation et la sanctuarisation de zones forestières dans les communes de Courchevel et de Bozel, afin de compenser les effets du projet sur les milieux naturels. Les opérations de défrichement devront également respecter des périodes définies au regard des enjeux environnementaux, notamment de protection de l'avifaune.

Le maître d'œuvre de l'opération doit être retenu en novembre 2026, sous réserve d'un accord sur les statuts du syndicat mixte et des objectifs de la future délégation de service public du domaine skiable de Courchevel.

LE SYNDICAT MIXTE dont la création est prévue au printemps 2027, réunira les communes de Courchevel et de Bozel ainsi que le Département de la Savoie par madame la préfète de la Savoie. Cette structure doit permettre de disposer d'un outil juridique commun et d'exercer le rôle d'autorité organisatrice des remontées mécaniques et des pistes. Cette organisation portera le projet jusqu'à l'échéance de l'actuelle délégation de service public, en 2030.

50 MILLIONS D'EUROS POUR L'ASCENSEUR VALLÉEN

Le coût du seul ascenseur valléen, comprenant la remontée mécanique, ses trois gares, la passerelle de Bozel sur le Doron pour la liaison entre le parking et la télécabine, des consignes à skis, et les différents accès, est aujourd'hui estimé à **50 millions d'euros HT**. Sur cette enveloppe, 26 millions d'euros doivent être apportés par l'État, la Région et la Solideo, tandis que 24 millions d'euros seront portés par le syndicat mixte.

Courchevel participera également à hauteur de 7,5 millions d'euros au financement du futur parking couvert de Bozel, dont le coût est estimé à 26 millions d'euros TTC. Celui-ci doit compter environ 550 places publiques, afin de permettre aux usager(ère)s de stationner dans la vallée avant d'emprunter le transport par câble.

La prolongation de la liaison entre Courchevel Village et Courchevel 1850 ne fait plus partie de cette première phase. Cette seconde liaison devra être étudiée dans le cadre de la future délégation de service public. **Plusieurs hypothèses restent ouvertes** concernant l'organisation des remontées mécaniques dans le secteur de la gare d'arrivée à Courchevel Village, notamment le devenir du télésiège des Tovets et le déplacement de la gare de départ de la télécabine des Grangettes. **Compte tenu du calendrier de l'organisation du chantier, l'espace de stationnement de Saint-Bon, quant à lui, sera construit avec un léger décalage.**



TÉLÉCABINE DU PRAZ

LES CHIFFRES CLÉS

50 M€ HT

Coût total estimé de l'ascenseur valléen (remontée mécanique, locaux et voirie), dont :

→ **26 M€** financés par l'État et la Région
→ **24 M€** portés par le futur syndicat mixte

3 gares

Bozel – Saint-Bon – Courchevel Village

54

cabines de 10 places

2 000

personnes/heure

Capacité annoncée de la liaison

550

Places publiques dans le parking couvert à Bozel

7,5 M€ TTC

Participation de Courchevel au parking couvert de Bozel

LES PROCHAINES ÉTAPES

• SEPTEMBRE 2026

Réponse à l'avis de l'autorité environnementale et compléments aux études.

• NOVEMBRE 2026

Choix du maître d'œuvre.

• DÉBUT 2027

Études.

• PRINTEMPS 2027

Création du syndicat mixte Bozel–Courchevel–Département de la Savoie par madame la préfète de la Savoie.

• ÉTÉ 2027

Consultation des entreprises de travaux.

• FIN D'ÉTÉ 2027

Enquête publique pour l'ascenseur valléen.

• 2027-2028

Poursuite des procédures et des études.

• FIN 2027-DÉBUT 2028

Arrêtés d'utilité publique et de servitude d'utilité publique édités par la préfète de la Savoie.

• PRINTEMPS 2028

Début des travaux en fonction des sites.

Les tremplins olympiques



SITE DES TREMPLEINS DE SAUT À SKI DE COURCHEVEL LE PRAZ

Avec la confirmation de Courchevel comme site olympique du saut à ski pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030, le site du Praz entre dans une nouvelle étape de son histoire. Après plus de 35 années d'exploitation et sans restructuration d'ampleur depuis 1990, une opération de rénovation et de mise aux normes est aujourd'hui engagée.

Le projet porte sur les deux tremplins et leurs équipements, dans l'emprise actuelle du site. Le choix porté par le Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (COJOP) est celui de la rénovation plutôt que d'une restructuration lourde. Toujours en activité, le site fait actuellement l'objet de plusieurs études et diagnostics, notamment **géotechniques, structurels, des réseaux et d'archéologie préventive**. Les travaux permettront de conforter les deux tremplins, de reprendre le système de drainage et de rénover les équipements sportifs afin de les adapter aux standards actuels et aux usages hiver comme été. **Le funiculaire existant sera remplacé par un ascenseur incliné avec une gare intermédiaire**, facilitant l'accès aux différentes parties du site. La tour des juges et celle du K120 seront également rénovées. Pour la première,

les travaux porteront sur la remise à niveau des équipements d'eau potable, des sanitaires, l'adaptation des installations électriques aux normes actuelles ou encore le rafraîchissement des menuiseries. Quant à celle du K120, elle fera l'objet d'une rénovation légère au niveau de l'électricité, des murs et des sols. Le projet prévoit par ailleurs la **remise à niveau des gradins**.

UN PROJET POUR LES JEUX ET POUR L'APRÈS-2030

L'opération représente une **enveloppe financière de 36 M€ TTC toutes dépenses confondues**. La SOLIDEO Alpes 2030 en assure la maîtrise d'ouvrage, tandis que la commune de Courchevel, propriétaire du site et partenaire, participe au financement du projet à hauteur de **7,45 M€ TTC**, fonds d'investissement de 3 % inclus. Le transfert de maîtrise d'ouvrage a été approuvé par le conseil municipal le 21 juillet 2026.

Au-delà de l'accueil des épreuves olympiques, cette rénovation doit permettre de **pérenniser l'équipement et de conforter la place de Courchevel dans le saut à ski**, afin de faire vivre durablement l'héritage sportif et territorial des Jeux. Courchevel sollicitera l'État pour obtenir le titre de « Centre national d'entraînement de saut à ski ».

Le marché de conception-réalisation a été publié début septembre 2026. Après une phase d'études d'environ un an, les travaux sont prévus **à partir de l'automne 2027**. Le choix de l'entreprise de conception-réalisation se fera à l'été 2027. De fait, les études débiteront à ce moment-là.

UNE CONCERTATION OUVERTE AU PUBLIC

Depuis le 28 septembre et jusqu'au 28 octobre 2026, habitant(e)s, associations, acteurs économiques et usager(ère)s peuvent s'informer et contribuer au projet. Un registre papier sera disponible à l'accueil de la mairie et un registre numérique sera accessible sur le site consacré à la concertation **participationcitoyenne.solideo-2030.com**.

Un cahier d'acteur sera également proposé aux personnes morales. En complément, une réunion publique a été organisée le 7 octobre dernier.

TRIBUNES D'EXPRESSION

L'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) a modifié l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales régissant l'espace réservé à l'opposition dans les supports de communication municipaux. Alors que l'obligation de prévoir cet espace ne s'appliquait jusqu'alors qu'aux communes de plus de 3 500 habitant(e)s, la loi NOTRe étend cette obligation aux communes de 1 000 à 3 500 habitant(e)s. Les modalités pratiques de mise en œuvre de ce droit d'expression sont fixées dans le règlement intérieur du Conseil municipal, qui a été adopté lors de la séance du 24 novembre 2020, et modifié lors de la séance du 21 juillet 2026.

**Laurence CHEVALLIER,
Jean-Luc CHERRIER
et Anne-Sophie JACQUIN
(Agir avec vous pour notre commune)**

La contribution du groupe « Agir avec vous pour notre commune » ne nous étant pas parvenue dans les délais, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

**Isabelle MONSENEGO
et Véronique BÉNÉ
(Une vision pour Courchevel)**

Au vu du nombre de caractères réduit à 270 (y compris les espaces) nous ne sommes pas en mesure de vous adresser un document compréhensible.

Calendrier des événements et animations

OCTOBRE

09/10

LES NUITS DU CINÉMA

Salle de spectacle, Courchevel La Tania

11/10

FÊTE DE LA POMME

K120 et L'Envolée, Courchevel Le Praz

13/10

RÉUNION PUBLIQUE DU COJOP

Rencontres Alpes 2030

K120, Courchevel Le Praz

14/10

RÉUNION PUBLIQUE

Projets et perspectives

Salle polyvalente Maison de Moriond, Courchevel Moriond

27/10

CONSEIL MUNICIPAL

Salle de l'Alpinium, Courchevel Le Praz

28/10

RÉUNION PUBLIQUE

Projets et perspectives

Salle Saint-Jean, La Perrière

NOVEMBRE

04/11

RÉUNION PUBLIQUE

Projets et perspectives

Salle de spectacle, Courchevel La Tania

07/11

LE BAL DES POMPIERS

Salle K120, Courchevel Le Praz

06/11

LES NUITS DU CINÉMA

Salle de spectacle, Courchevel La Tania

09/11

RÉUNION PUBLIQUE

Projets et perspectives

Salle de La Croisette, Courchevel 1850

11/11

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

La Perrière et Saint-Bon

24/11

CONSEIL MUNICIPAL

Salle de l'Alpinium, Courchevel Le Praz

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS COURCH'ACTIV

pour bénéficier de tarifs groupe pour les forfaits de ski (forfaits 3 Vallées : **prévente jusqu'au 20 novembre**), et abonnements à Aquamotion.

DÉCEMBRE

04/12

OUVERTURE DE LA STATION

SPÉCIALE 80 ANS

05/12

GALA DU LIONS CLUB

La Sivolière, Courchevel 1850

15/12

CONSEIL MUNICIPAL

Salle de l'Alpinium, Courchevel Le Praz

22/12

COUPE DU MONDE DE SKI ALPIN

FÉMININE

Stade Émile-Allais, Courchevel 1850

AQUAMOTION

Réouverture des portes **le 17 octobre**

Horaires et jours d'ouverture **jusqu'au**

4 décembre :

→ Mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 20h

→ Le week-end de 10h à 20h

À partir du 5 décembre :

reprise des horaires haute saison.

Infos : aquamotioncourchevel.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Yves PACHOD

ADJOINT EN CHARGE DE LA COMMUNICATION

David DEREANI

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Agathe de SAUVERZAC LESELLIER

RÉDACTION

Émeline d'ORCHYMONT CHERRIER, Marion CLASTRES,

Célestin GEORG MONNIER

CRÉDITS PHOTOS

Vadim MOLIN, Jean-Pierre NOISILLER, Outdoor Creative

Pictures, Françoise AYMÉ-MARTIN, Courchevel Tourisme,

Léa GALLOIS, INEX-A

MISE EN PAGE : Emeline d'ORCHYMONT CHERRIER et

Marion CLASTRES

PARUTION : AUTOMNE 2026

TIRAGE : 2650 ex.

IMPRIMERIE : l'Edelweiss

DISTRIBUTION : ESAT Albertville

Imprimé sur du papier issu de forêts à gestion durable

avec des encres végétales.

Faites le tri, ce bulletin est recyclable !



POUR SUIVRE TOUTE L'ACTU EN DIRECT, TÉLÉCHARGEZ **ILLIWAP**, L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

OUVERTURE DE LA STATION - SAISON D'HIVER 2026-2027

Secteur	Ouverture	Fermeture
Courchevel 1850	vendredi 4 décembre 2026	dimanche 18 avril 2027
Courchevel Moriond	samedi 5 décembre 2026	dimanche 11 avril 2027
Courchevel Village	samedi 5 décembre 2026	dimanche 18 avril 2027
Courchevel Le Praz	vendredi 4 décembre 2026	dimanche 18 avril 2027
Courchevel La Tania	samedi 5 décembre 2026	dimanche 11 avril 2027

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE PARCELLES FORESTIÈRES

La Direction départementale des territoires (DDT) rappelle que les coupes de bois et les défrichements sont encadrés par la réglementation. Selon les situations, une autorisation ou une déclaration peut être nécessaire. Avant toute intervention importante, les propriétaires forestiers sont invités à se renseigner afin de préserver durablement les forêts et leurs différents enjeux environnementaux.

Infos : www.mairie-courchevel.com

État civil

NAISSANCES

Juin 2026

Malia-Chiara MUGNIER

Juillet 2026

Denis MARTY

Août 2026

Émile AUSTIN

Inès ROUMEAU-LOPEZ

MARIAGES

Juin 2026

Isabelle MARTINA

et **Hervé DECAUMONT**